



COMPTE-RENDU DU CDAS DU 19/10/2023

Le CDAS qui s'est tenu du 19 octobre 2023 examinait pour l'année 2022, le rapport d'activité de la délégation ainsi que le rapport d'activité des services sociaux.

Le président a rappelé, en préambule, l'importance que revêtait l'Action sociale dans nos ministères surtout durant cette période de forte baisse du pouvoir d'achat et des incertitudes liées à la conjoncture internationale.

Dans sa déclaration liminaire SOLIDAIRES FINANCES a dressé un tableau pessimiste de la situation sociale des agents de la DRFiP, et a interpellé l'administration sur la problématique de la restauration collective à Paris, victime collatérale du NRP mis en oeuvre « à la hache ».

Nous avons d'ailleurs constaté que la DRFiP Paris brillait par son absence à ce CDAS, contrairement à ses homologues des autres administrations du Ministère !

Les points abordés :

I/ Présentation du Compte rendu d'activité de la Délégation de l'action sociale (CRA)

SOLIDAIRES FINANCES constate, que malgré la mise en place de la réorganisation du réseau départemental de l'Action sociale, les effectifs au niveau des délégués de l'Action sociale se maintiennent sur Paris, mais la régionalisation rampante de l'Action sociale va de facto impacter le travail de la Délégation.

Médecine du travail :

Le constat est qu'il est toujours difficile de recruter suffisamment de médecins du Travail. Mais SOLIDAIRES FINANCES fait remarquer que les visites quinquennales, ou annuelles pour les personnels « à risque », n'étaient pas respectées à Paris.

Aides à la parentalité :

Nous avons déploré une nouvelle fois le manque de places en crèches sur Paris qui répondent aux besoins des agents, malgré une nette amélioration ces dernières années.

Cette année, la crèche de Bercy, qui a plus de 30 ans d'existence, va faire l'objet de travaux de rénovation et d'amélioration, et de mise aux normes.

EPAF :

SOLIDAIRES FINANCES a demandé qu'un point soit fait sur la vente des résidences EPAF, 20 résidences au total.

Hormis la résidence de Piana, en Corse, dont la vente est finalisée, l'acquéreur étant la commune de Piana, aucune autre information n'a pu nous être communiquée.

Le budget de l'Action Sociale Locale « CAL » est calculé en fonction du nombre d'actifs travaillant à Paris mais également en fonction du nombre d'enfants de ces actifs. Il prend en compte également le nombre de retraités demeurant à Paris.

La tendance générale de baisse des effectifs (hormis pour la DG), induit fatalement une baisse du CAL pour les années à venir.

A ce titre nous avons validé le spectacle pour l'arbre de Noël 2024 :

- Vote unanime pour le spectacle du Cirque Mondial (spectacle sans animaux mais avec des clowns, acrobates, funambules, trapézistes, magiciens, jongleurs, apparition du Père Noël à la fin du spectacle, et plein d'autres surprises). Une solution de repli a été trouvée, pour le Cirque Phénix (spectacle sans animaux également).
- D'autres actions en faveur des agents parisiens et retraités ont été actées afin de boucler la totalité du budget CAL (ces actions seront proposées au fur et à mesure sur ULYSSE Paris dans l'onglet ACTION SOCIALE)

Point sur la restauration :

Nous avons réaffirmé notre attachement à une restauration collective de qualité, et nous avons demandé que lors d'une fermeture de cantine, toutes les solutions possibles soient envisagées notamment le conventionnement avec des restaurants inter-administratifs (RIA) ou restaurants inter-entreprises (RIE) se trouvant à proximité des cantines fermées.

Nous avons également demandé qu'une mutualisation soit faite avec des restaurants administratifs d'autres ministères, qui connaissent la même tendance que nous concernant la diminution des rationnaires. Cette diminution est liée à la mise en place du télétravail mais également aux suppressions de postes.

Il est rappelé que le tarif minimal d'un repas aujourd'hui à l'AGRAF est de 3,73 € pour un ou une rationnaire, et comporte un plat chaud avec 2 périphériques.

Ce reste à charge constitue une prouesse au regard du prix des matières premières utilisées, et il est indéniable que la qualité et l'équilibre nutritionnel que ces repas procurent, demeurent un véritable atout pour une bonne hygiène de vie et une bonne santé.

La déléguée nous a affirmé qu'en l'absence de cantine AGRAF, les recherches de cantines de substitutions sont effectuées, avec comme critères prioritaires, la recherche d'une qualité équivalente de repas aux mêmes tarifs que ceux pratiqués par l'AGRAF. Lorsqu'aucune solution n'est trouvée, la livraison de repas est envisagée en dernier recours.

Nous sommes une fois de plus revenus sur la mise en place du NRP Parisien, qui va impacter tout ce qui participait aux bonnes conditions de vie au travail notamment au travers du rôle de l'Action sociale par le biais de la restauration collective.

Aujourd'hui, pas moins de 4 restaurants AGRAF vont fermer sur Paris, dont un des plus importants restaurants en termes de fréquentation, le restaurant de Banque, qui fermera ses portes au 30/11/2023 !

Un repli naturel des collègues qui le fréquentaient va se produire sur les restaurants AGRAF d'Uzès et de Réaumur. Mais les capacités de ces deux restaurants étant limitées, ce n'est pas les quelque 30 places supplémentaires prévues sur la cantine de Réaumur qui suffiront.

Le manque d'anticipation et de prévoyance de la part de l'administration (Secrétariat Général et DRFiP inclus) dans la réorganisation des services parisiens engendre pour les quelque 300 agents des sites de Saint Hyacinthe, Banque et Notre Dame des Victoires, une galère sans nom : temps de trajets aller-retour accrus, temps d'attente supplémentaire pour être servi etc...

Le représentant de l'AGRAF qui était présent lors de ce CDAS pour présenter l'activité de l'AGRAF, a semblé être moins optimiste d'ailleurs sur les capacités d'accueil du restaurant de Réaumur qu'il ne l'était dans une précédente instance, où pour lui, à l'époque, il n'y avait pas de problème réel.

Lors de sa présentation il ressort, entre autres :

- En 2022, 1 590 000 repas ont été servis par l'AGRAF, On remarque une augmentation de la fréquentation des restaurants ainsi qu'une augmentation de la consommation de plats contenant de la viande ou du poisson, certainement liée à la hausse du prix de ces produits qui sont moins consommés par les collègues chez eux ;
- Une évolution très nette vers la consommation de plats végétariens, avec un sondage réalisé au mois de novembre dans tous les restaurants de l'AGRAF en prévision de l'instauration d'une journée végétarienne une fois par semaine ;
- Un constat a été établi par l'AGRAF que 60 % des agents prenaient un plat et 2 périphériques, ce qui constitue un repas complet ; il est vrai que dans la situation actuelle d'inflation galopante pour beaucoup, le repas pris en restauration collective constitue le seul vrai repas complet de la journée !
- Une application AGRAF pour réserver, payer ou savoir si tel restaurant est ouvert, va être mise en place et sera disponible à terme sur les ordinateurs de travail ;
- Concernant l'impact du télétravail : le vendredi est un jour très compliqué, 40% en moins de fréquentation des restaurants AGRAF par rapport aux autres jours de la semaine ;

En outre, le représentant de l'AGRAF nous a expliqué que de nouvelles obligations légales sont apparues :

- La loi EGAlim 2, en 2021, qui complète la loi EGAlim de 2018, qui impose 20% de produits issus de la filière bio (l'AGRAF est à 29.7%), 50% de produits de proximité, « en circuit court », (l'AGRAF est à 47%), et 100% de viande française, ce qui complexifie encore un peu plus l'approvisionnement des restaurants en région parisienne ;
- La loi AGECE (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), en 2020 avec des évolutions en 2023, qui s'impose également pour la restauration collective.

Un point a été fait sur les restaurants parisiens AGRAF :

- Saint-Sulpice a rouvert après plus d'un an de travaux, l'AGRAF ayant bénéficié des conseils d'un cuisinier étoilé du Gers pour adapter ses prestations avec la confection de plats faits maisons utilisant des produits frais et bio ; les échos des rationnaires sur la qualité des repas servis sont pour l'instant très positifs ;
- Le restaurant de Banque suite à la mise en vente du site, qui ferme ses portes le 30 novembre 2023 ;
- Pour le restaurant de Godefroy Cavaignac , l'AGRAF reste dans l'incertitude, suite à l'installation de la DNVSF sur un site trop petit pour accueillir l'ensemble des personnels, le restaurant de petite dimension ne pouvant pas absorber l'augmentation des rationnaires ;
- Notre-Dame-des-Victoires : une solution de salle de restauration sera-t-elle envisagée, avec des travaux ? L'AGRAF serait en pourparlers pour candidater et a engagé des discussions sur l'avenir de la restauration sur ce site avec la DRFIP ?
- Site de Londres : le site exige de très gros travaux, et donc très onéreux, pour une remise aux normes. SOLIDAIRES FINANCES rappelle que c'est un site qui accueille environ 400 personnes avec plus de 200 rationnaires par jour, et qu' il était hors de question qu'il n'y ait pas de restauration collective sur place, tout en soulignant que par ailleurs le site étant proche de la gare Saint Lazare et de la gare du Nord, de nombreux agents avaient de longs trajets pour se rendre au travail et qu'une solution extérieure était inenvisageable. Peu importe le coût des travaux, le Secrétariat Général devait prendre ses responsabilités et assurer des conditions de restauration décente à ses agents ;
- Site de Grandes Carrières : site très isolé. Nous avons salué les efforts de la délégation pour trouver un conventionnement avec un RIE ou RIA à proximité, malheureusement rien ne se trouve à proximité. Une solution est en cours, suite à la demande de SOLIDAIRES FINANCES, appuyée par la CGT, pour que l'AGRAF assure elle-même la livraison de repas, sous forme de plateaux repas. Le représentant de l'AGRAF nous a répondu être ouvert à cette demande, mais que celle-ci devait recevoir l'appui de notre Directrice. SOLIDAIRES FINANCES, dans le cadre d'une intersyndicale avec la CGT et FO, a donc adressé une lettre à Mme Mahieux (responsable de la DRFIP Paris) en ce sens, lettre demeurée à ce jour sans réponse malgré notre dernière relance.

II/ Présentation du rapport du service social

Il est rappelé que le service social du Ministère est indépendant de la direction d'un agent et agente, et que les personnels y travaillant sont soumis au secret professionnel. Leurs coordonnées se trouvent sur les sites ALIZE, ULYSSE, N° vert.

599 agents ont été accompagnés, dont 63 % de femmes, chiffre inférieur de 2% aux années passées.

La tranche d'âge la plus représentée est celle entre 45 et 54 ans.

Les agents de catégorie C, pour 35%, sollicitent en majorité le service social, (pourcentage en baisse par rapport à 2021 (47%), suivi à 29% des agents de catégorie B (pourcentage en augmentation de 5 % par rapport à 2021) puis les Cadres A à 17% (augmentation de 6% par rapport à 2021). Le pourcentage d'agents contractuels s'élève à 15% soit une augmentation de 3% par rapport à 2021.

- Thématiques d'interventions du Service social

Une approche pluridisciplinaire est privilégiée afin d'apporter une réponse adaptée aux problématiques rencontrées par les agents ; celles-ci sont souvent complexes car pour la majeure partie des situations, tout est imbriqué: logement, vie familiale, santé, vie professionnelle, budget, et il existe également une interaction entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Dernièrement le service social a eu une augmentation des préoccupations liées aux réorganisations des services, ou suite à une réintégration après une longue absence.

Les nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail, modifient durablement et souvent considérablement le rapport au travail. Une attention particulière est portée par les Services et les acteurs de prévention sur l'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle.

Le service social peut intervenir, entre autres, dans le cas d'expulsion ou d'incendie (relogement temporaire) et désinfection des locaux suite à une invasion de punaises de lit (demande en augmentation actuellement).

Par ailleurs le service social attribue des soutiens financiers : des aides pécuniaires non remboursables, des secours alimentaires, des aides en cas de sinistres immobiliers, et des prêts sociaux.

Le secours alimentaire est devenu un secours d'urgence. Cette aide revêt un caractère exceptionnel d'un montant maximum de 150 €.

Pour SOLIDAIRES FINANCES, le contexte de crise sociale démontre bien que, plus que jamais, l'Action Sociale n'est ni un luxe ni un confort : c'est une absolue nécessité.